

Généralisations Futures a souhaité **comparer la dangerosité** des substances homologuées en France en agriculture conventionnelle (AC) et en agriculture biologique (AB). L'objectif a été de rendre compte **du niveau de toxicité** des substances **réellement utilisées**. Une substance peut en effet être autorisée **sans être beaucoup utilisée en pratique** par les agriculteurs. L'association a aussi calculé la proportion de substances "conventionnelles" et "biologiques" vendues en fonction de leur toxicité.

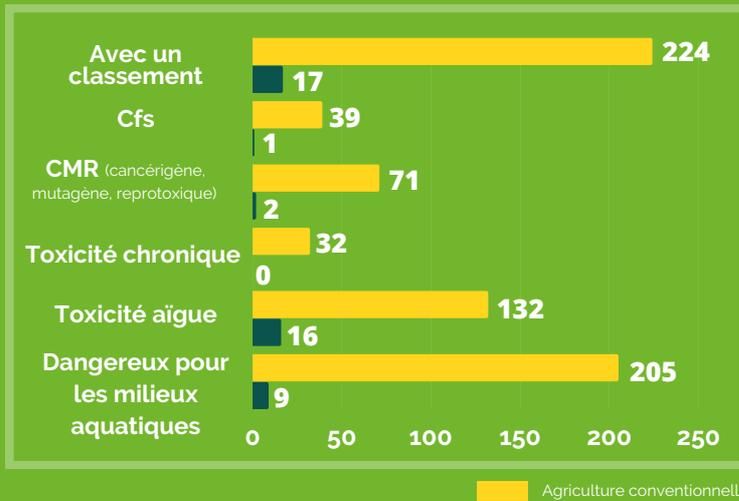
La comparaison porte sur les **substances - hors microorganismes -** ayant une autorisation de mise sur le marché (AMM) en France, en 2023. Elle se fonde uniquement sur des données de toxicité et de ventes validées par les **autorités sanitaires**.

231 substances conventionnelles sont autorisées en AC contre 33 substances biologiques autorisées en AB et en AC.

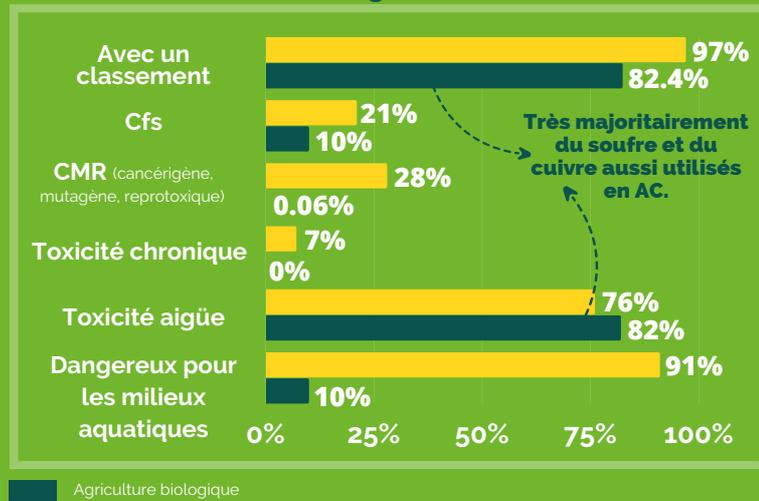
de lecture

- Dans une approche **conservatrice**, nous avons considéré 2 substances biologiques (le **spinosad** et l'**azadirachtine**) comme des substances **CMR** (cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques) même si ce classement n'est **pas encore validé** par l'Europe.
- Les chiffres de ventes des substances biologiques sont à lire en gardant en tête qu'elles sont **aussi utilisées en AC** (et non inversement).
- **Graphique 2** : le chiffre de **82.4% de substances bio** vendues classées dangereuses **est à relativiser** en considérant que :
 - Certaines propriétés de **toxicité aiguë**, comme l'irritation réversible de la peau ou des yeux, **sont moins préoccupantes** que les propriétés CMR ou de toxicité chronique.
 - **72%** des ventes de substances bio sont du soufre classé irritant pour la peau **uniquement**.
 - **9.5%** des ventes sont du cuivre. Or, d'après l'Anses, la majorité du cuivre vendu en France est **destiné à l'AC**.
 - Les autres substances bio classées représentent **0.9% des ventes de substances bio**.

1. Nombre de substances autorisées en conventionnel et en bio selon leurs propriétés de dangerosité.

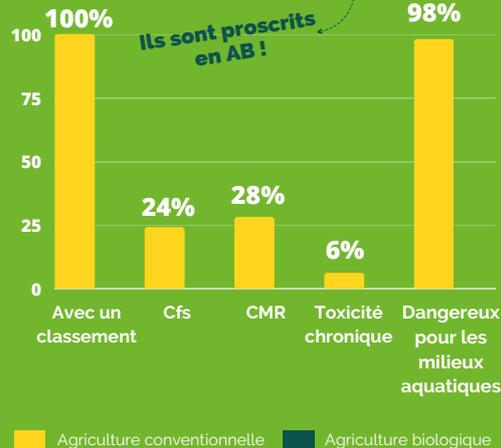


2. Pourcentage des ventes (2021) de substances conventionnelles et biologiques selon leurs propriétés de dangerosité.

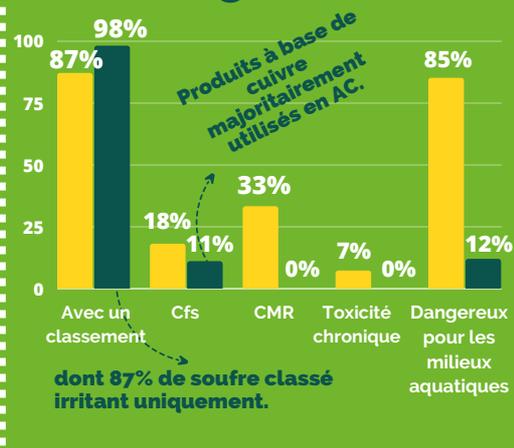


Profil des substances vendues (soit utilisées, données de vente de 2021) par type de pesticides.

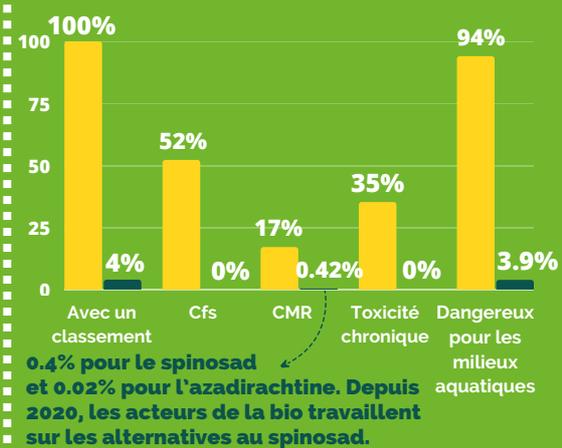
Herbicides



Fongicides



Insecticides



QUELQUES DÉFINITIONS

Substances
Cfs

Les substances Cfs désignent les **substances candidates à la substitution**. Elles font parties d'une **liste européenne** de substances vouées à être substituées parce qu'elles sont **problématiques** selon le règlement européen n°1107/2009.

Substances
avec un
classement

Les substances classées désignent les substances **classées dangereuses** pour l'Homme et/ou l'environnement selon les **critères définis dans le règlement européen CLP**. La classification pour l'environnement ne prend en compte **que les effets pour les milieux aquatiques**.

Toxicité
aiguë

La **toxicité aiguë** (court terme) correspond aux **effets néfastes** qui se manifestent après une exposition **unique** (ou sur quelques heures/quelques jours) à une **forte concentration** de substance.

Toxicité
chronique

La toxicité **chronique** (long terme) désigne les **effets néfastes** qui se manifestent après une **exposition répétée**, sur la **longue durée**, à une faible concentration de substance pouvant altérer le fonctionnement des organes.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1

Les substances homologuées et utilisées par l'agriculture biologique sont globalement **bien moins toxiques pour les milieux aquatiques et la santé humaine que** celles autorisées en agriculture **conventionnelle**.

2

Le nombre de **substances problématiques** utilisées en agriculture biologique est **très restreint** et se compte sur les doigts de la main.

3

Les **tonnages en bio** des **substances les plus préoccupantes** (CMR) sont **très faibles**. De plus, ces substances **peuvent être utilisées en agriculture conventionnelle** (l'inverse n'étant pas vrai).

4

Pour rappel, **le fondement de l'agriculture biologique** est la prévention et l'appui sur **l'agronomie** pour éviter le recours aux intrants. **La recherche d'alternatives est active** en agriculture biologique pour remplacer certaines substances problématiques. **La bio n'attend pas l'interdiction** pour trouver d'autres solutions, comme le montre par exemple la conception précoce de projets de recherche pour trouver des alternatives au spinosad.

5

Les substances utilisées par l'agriculture conventionnelle sont très **fréquemment préoccupantes**. S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre, ce serait celui des ventes de substances conventionnelles **classées CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques)** : **28%** ! Pour l'**agriculture biologique**, ce ne sont que **0.06%** des substances utilisées qui sont CMR (et encore **sans classement officiel** à ce jour), soit une proportion **466 fois inférieure à celle de l'agriculture conventionnelle** !

Pour avoir **plus d'informations** sur ces données et leurs origines, nous vous invitons à consulter notre **rapport dédié** : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-conventionnel-bio/>

